

Avec elles, plutôt que pour elles

● L'association Yachad propose un cadre de soutien mutuel aux familles monoparentales, majoritairement composées d'une mère et de ses enfants.

Dans le quartier de la Porte de Vanves les foyers monoparentaux constituent 43 % des familles, contre une moyenne de 26 % pour l'ensemble parisien. Josette Elombo sait ce que "famille monoparentale" veut dire : elle a élevé seule ses deux filles. Elle s'est confrontée aux difficultés matérielles, à la responsabilité d'assumer seule les décisions, aux préjugés de ses interlocuteurs. Pour ses filles, elle a toujours recherché le meilleur, envers et contre tout. De cette expérience elle a fait un atout pour s'adresser aujourd'hui à des femmes chargées de famille et en grande difficulté (faiblesse des revenus, problèmes de logement, emplois précaires, manque de temps). Elle ne revendique aucune compétence particulière et n'entend pas se substituer aux professionnels des services sociaux. Son défi, c'est d'amener ces femmes à sortir de leur isolement et à s'entraider, pour rebondir. En janvier 2011 elle a créé, avec ses filles, l'association Yachad, du mot hébreu qui signifie "ensemble", précise-t-elle. L'association est affiliée à la fédération syndicale des familles monoparentales.

Sortir de l'isolement et de la résignation

Pour Josette Elombo, la première bataille à livrer, c'est de lutter contre le repli sur soi que provoquent les ruptures et les abandons. Ces femmes ont appris à se débrouiller seules tant bien que mal. Demander de l'aide auprès des services sociaux est psychologiquement plus difficile qu'on ne l'imagine. Car

c'est d'abord se justifier, se confronter au jugement, voire à la suspicion. "Aux yeux de celui qui examine leur dossier, souligne t-elle, ces femmes se sentent un problème, pas une personne. Certaines ne veulent plus en entendre parler alors que c'est indispensable pour faire valoir leurs droits. Mon rôle, c'est de les remobiliser pour avancer".

C'est ce qu'elle entend de faire, notamment lors d'une permanence au centre d'animation Vercingétorix. Il s'agit d'aborder au cas par cas les difficultés de ces femmes et de les orienter vers un service social ou l'une des associations du quartier "Dans le 14e, il y a tout ce qu'il faut", dit-elle, en citant Apaso, Florimont, la régie de quartier Flora Tristan... Elle a consacré une partie de la première année de sa toute jeune association à découvrir et connaître les ressources de l'arrondissement. Elle insiste sur la complémentarité des rôles. Le sien, c'est de prendre le temps d'écouter et de faire le lien.

L'entraide pour retrouver la confiance

L'accès aux droits et aux services c'est important, mais ça n'est pas suffisant pour Josette Elombo. Cela permet au mieux de survivre, mais pas de reprendre confiance dans sa valeur et ses capacités. Elle veut offrir à ces femmes une opportunité de sortir de la position de personnes assistées, d'identifier leurs désirs et leurs talents pour reconquérir une place dans la vie de quartier. Elle souhaite leur insuffler un peu de sa philosophie. Elle dit : " connaître des difficultés est le lot de tout le monde à des moments ou à des niveaux

différents. Mais, le plus souvent, il n'y a pas de fatalité. Après chaque nuit le soleil se lève, et ça, c'est aussi vrai que de savoir que les difficultés ne perdurent que si on le leur permet. Il est important d'apprendre à voir plus loin que ce qui se trouve devant les yeux, puis de s'en saisir jusqu'à en faire sa réalité. Ensemble, c'est beaucoup plus facile d'y parvenir."

Yachad est aussi un cadre où des familles monoparentales peuvent construire une solidarité faite de soutien moral, d'entraide au quotidien et aussi de moments légers. En devenant membres de l'association, elles entrent dans un réseau qu'elles vont participer à faire vivre par des actions qu'elles se choisissent. "Il y a trop de souffrance inutile. Même avec des soucis on peut faire des choses brillantes", conclut-

t-elle. A ce jour une douzaine de femmes ont rejoint l'association, ouverte à tous les bénévoles qui souhaiteraient la soutenir.

FRANÇOISE COCHET

asso-yachad@hotmail.fr

Tél. 06 17 95 71 73

Permanence : Centre d'animation, 181-183, rue Vercingétorix : tous les lundis hors vacances scolaires 18h45-19h45

Fédération Syndicale des Familles Monoparentales, 53, rue Riquet 75019, Tél. : 01 44 89 86 80 - Fax : 01 40 35 29 52 E-mail : famillemonoparentale@csfriquet.org - Site Internet : http://www.csfriquet.org

Evolutions de la monoparentalité

L'Insee note un accroissement constant du nombre de foyers monoparentaux.

En 2005, on en comptait deux fois et demi de plus qu'en 1968. Il y a 40 ans, la monoparentalité résultait pour 50 % du décès précoce d'un des deux conjoints, contre 10 % aujourd'hui. Les mères célibataires étaient issues majoritairement de milieux défavorisés. Aujourd'hui la monoparentalité concerne tous les milieux sociaux suite à un divorce ou une séparation. 85 % de ces foyers sont composés d'une mère et de ses enfants. 28 % des mères sont propriétaires de leur logement contre 63 % des couples avec enfants. 20 % disposent d'un

logement trop exigü. Un tiers vivent en HLM. Ces femmes occupent plus souvent des emplois sous qualifiés et à temps partiel non choisi : agents de services, aides à domicile, personnels de nettoyage, employés administratifs. Malgré les prestations sociales et les pensions alimentaires, la faiblesse de leurs revenus d'activité entraîne pour ces familles un "risque de pauvreté monétaire supérieur", constate l'Insee. 23 % des enfants économiquement pauvres sont issus de familles monoparentales, relève pour sa part la Confédération syndicale des familles (CSF).

Un groupe de travail "logement" est créé en 2001-2002 au sein de l'association Urbanisme et démocratie (Udé !) sous l'impulsion de Sabine Bröhl, suivi de la création, en 2003, de l'association Pension de Famille à Bauer-Thermopyles-Plaisance. Grâce au soutien de la mairie de Paris et de celle du 14e auprès de l'OPAC, l'association est agréée comme gestionnaire en 2004 et le terrain entre rue de Plaisance et rue des Thermopyles, en friche depuis plus de 15 ans, est retenu pour le projet.

Le projet architectural s'élabore avec l'agence PariBiotop et le permis de construire est accordé en 2006. Mais les relations se détériorent entre l'OPAC et PariBiotop et le projet est bloqué. Les habitants se mobilisent et une pétition recueille 1085 signatures contre l'évincement de l'architecte mais sans succès.

Le projet est finalement repris, en 2008-2009, avec un nouvel architecte choisi par l'OPAC devenu Paris Habitat. De nouvelles conditions de travail entre Paris Habitat et l'association sont définies. Mais les choix architecturaux ne font pas l'unanimité et provoquent des réactions d'habitants du voisinage qui se constituent en association et déposent des recours. Le permis de construire ayant été obtenu en 2010 et le troisième recours ayant été rejeté en 2011, la pose de la première pierre a lieu en mars 2011 et la construction démarre réellement en décembre dernier.

L'ouverture de la Maison des Thermopyles est prévue pour juin 2012. Entre-temps, Udé ! a obtenu de Paris Habitat la prise en charge de la friche jusqu'au démarrage du chantier : un jardin éphémère y a fonctionné, il revivra bientôt sous forme de jardin partagé.